

25^{ème} Dimanche du Temps Ordinaire« *Allez à ma vigne, vous aussi !* »

Frères et Sœurs,

Vous connaissez tous bien cette parabole pour l'avoir entendue être commentée à de nombreuses reprises. Cette parabole nous pose au moins 3 questions importantes pour pouvoir en pénétrer le sens : qu'est-ce que le vrai salaire ? Que signifie « travailler à la vigne » ? et il y a la question de l'appel inlassable du maître de la vigne. Alors, ce n'est pas original, mais je vous propose de les prendre une par une.

Et tout d'abord, qu'est-ce que le vrai salaire, le salaire juste ? Si nous raisonnons de manière humaine, en termes de fatigue, de pénibilité comme on dit aujourd'hui, en termes d'ancienneté, le maître est injuste. Pourtant, il ne se dédie pas et honore le contrat initial pour les premiers embauchés, à savoir les payer un denier. Plus loin, l'évangéliste fait dire au maître de la vigne qu'il donnera aux ouvriers venus plus tard « ce qui est juste ». On peut faire une lecture « sociale » de cette parabole, j'en toucherais deux mots plus loin, mais il apparaît clairement que le salaire, le fruit du travail à la vigne, est la vie éternelle ou Dieu lui-même. De ce fait, on ne peut que se réjouir du fait que les derniers embauchés touchent le même salaire que les premiers, à savoir, la vie éternelle, ou Dieu lui-même. Et dans cette perspective, on devrait même se réjouir qu'il y ait d'autres ouvriers qui aient été embauchés. Gardons en tête de ce premier point qu'il faut nous garder de penser les réalités divines à partir de nos réalités humaines comme le rappelait la première lecture : « Mes pensées ne sont pas vos pensées et vos chemins ne sont pas mes chemins. »

La deuxième question que nous pose cette parabole est la question du « travail à la vigne ». La vigne peut avoir plusieurs acceptions : elle est l'image du peuple de Dieu, du peuple d'Israël ; elle peut donc devenir par extension l'image de l'Église. Elle est aussi l'image du Jésus lui-même : « Moi je suis la vigne et mon Père est le vigneron » nous dit Jésus ; enfin, elle est aussi l'image du sang du Christ et par développement le signe de l'Eucharistie. Quels que soient les sens que nous prenons, le travail à la vigne peut signifier travailler à l'œuvre de Dieu. Si la récompense, le salaire de ce travail est Dieu lui-même, c'est en réalité un honneur que Dieu nous fait de pouvoir travailler pour accéder à Lui, pour obtenir la vie éternelle, ou dit encore autrement, pour travailler à notre salut. C'est ici le premier point que je retiendrais sur cette question du travail à la vigne : c'est dans le fond un honneur que Dieu nous fait de pouvoir participer à l'œuvre de Dieu, c'est-à-dire de pouvoir travailler à notre salut et à celui de nos frères et sœurs. Et à ce titre, Frères et sœurs, je vous redis ce que j'ai déjà dit : même si les engagements en Église, en paroisse, sont parfois lourds, fatigants, coûteux en énergie, en temps, parfois en patience, c'est d'abord un honneur et une grâce que Dieu nous fait. On ne rend pas un service paroissial pour faire plaisir au curé, aux amis, au réseau, pour qui ça fait bien d'être dans telle ou telle activité ; on ne se démet pas d'un service paroissial

pour faire pression ou un chantage, ou pour des questions de susceptibilité ou d'amour propre. On s'engage à travailler à l'œuvre de Dieu pour coopérer au salut qu'Il nous offre. Et nous avons la grâce de pouvoir y travailler et pour nous et pour nos frères et sœurs.

Le deuxième point que je retiens sur cette question du travail à la vigne, c'est que le travail fait partie de notre sanctification. Chaque personne peut se sanctifier, devenir saint, arriver à Dieu, en faisant saintement son travail qu'il s'agisse d'être médecin, professeur ou balayeur. Il n'y a pas de travail indigne.

Enfin, dans une perspective chrétienne, le travail doit servir le bien commun. Si le travail que j'accomplis sert le mal, alors il faut l'arrêter pour ne pas devenir complice. Quand la Loi permet l'objection de conscience, cela constitue un fusible en quelque sorte pour ne pas coopérer à ce qui est un mal ; si elle ne le permet plus, ce qui est grave et signe d'une dérive totalitaire, alors il faut chercher un autre travail. Voici pour les grandes lignes ; bien sûr, il y a des situations compliquées : par exemple un papa ou une maman qui a charge de famille et qui a besoin d'un salaire pour cette dernière. Là, nous entrons dans des cas particuliers qui nécessitent un discernement personnel, étant entendu qu'il y a plusieurs degrés dans ce qui constitue un mal et que l'Église invite à opter pour le moindre mal. Je vous fais néanmoins remarquer qu'il y a aujourd'hui, dans les jeunes générations, un mouvement un peu nouveau qui consiste à quitter un travail, qui n'est pas forcément au service du mal, mais qui en tout cas est inintéressant, pour choisir un travail qui soit objectivement au service du bien commun. C'est un beau signe d'espérance pour les générations à venir.

Le dernier point que je relève est la question de l'appel inlassable du maître de la vigne qui ne se satisfait pas que des gens restent dehors sans rien faire parce que personne ne les a embauchés. Le Maître de la vigne ne cesse de sortir, d'appeler et d'embaucher. Tout travail à la vigne résulte d'une réponse à un appel ; dans un service d'Église, on ne s'impose pas ; on répond à un appel en acceptant une mission qui nous est confiée. De la même manière, on ne choisit pas ses missions, ses services, on les reçoit. La question de l'appel est décisive : il faut appeler ; et quelles que soient les personnes qui appellent, derrière, ultimement, c'est Dieu qui appelle en passant par des intermédiaires. Ne perdons pas de vue qu'en répondant à un appel, on répond à un appel de Dieu quels que soient les intermédiaires ; ici se vérifie une véritable maturité chrétienne et ecclésiale. Mais les appels ne reposent pas que sur le curé, même s'il doit donner son accord, ou que sur les prêtres ou les personnes déjà engagées. Pour que la vigne continue de grandir, il revient à chacun de nous d'avoir au cœur le souci de permettre à des ouvriers, qui ne travaillent pas encore à la vigne, de pouvoir y entrer. Alors nous serons vraiment dans un esprit et une dynamique de service. Une paroisse qui porte ce souci ne peut qu'être vivante et en croissance.

Frères et sœurs, si nous rendons un service paroissial, pensons, non pas à passer la main, mais à inviter d'autres personnes à nous rejoindre pour nous épauler. On est toujours mieux à deux que tout seul. Dans l'Évangile, Jésus envoie ses disciples deux par deux, non pas tout seuls. Ayons le souci de transmettre aux autres, non pas pour arrêter ce que nous faisons, je le répète, mais pour faire grandir les autres en leur donnant aussi l'occasion de travailler à la vigne. Nous portons notamment ce souci avec l'équipe

pastorale de la charge de ceux qui aujourd'hui sont responsables relais, souvent seuls, avec une grande bonne volonté, mais une charge lourde : sacristains pour baptêmes, mariages, obsèques, messes, accueillir les familles pour les obsèques, parfois conduire des obsèques, chanter, faire les prières au cimetière, le ménage de l'église, l'entretien du linge etc....c'est souvent bien lourd ! Il faudrait pouvoir être en binôme.

Enfin, Frères et Sœurs, on ne peut mettre de côté en lisant cet Évangile, qu'il y a une confrontation entre une justice rétributive (je touche un salaire en fonction de ce que j'ai fait comme travail) et une justice plus « d'assistanat » (je donne ce qui est nécessaire pour que l'autre puisse vivre). Il ne s'agit pas de dire qu'il y en a une qui est juste et l'autre non ; il s'agit de dire qu'en Dieu, il y a les deux. Et je vous ferais remarquer que nos sociétés occidentales, issues du christianisme, ont intégré ces deux principes, issus pour le deuxième du christianisme. L'Évangile a marqué nos législations et nos manières de vivre ; c'est bien de le garder en tête à l'heure où l'on assiste à une déchristianisation de nos sociétés et de nos lois. Aujourd'hui, nos sociétés s'affranchissent du terreau chrétien de nos législations et de la contribution au Bien Commun ; nous le voyons dans le domaine moral et bioéthique. Mais ne mettons pas de côté tout ce que le christianisme et l'Évangile ont apporté à nos sociétés dans le domaine social : à la famille, aux malades, aux orphelins, dans l'éducation, la charité envers les plus démunis ; curieusement, on le passe facilement sous silence. En enlevant Dieu, on enlèvera progressivement tout fondement aux droits humains. Prions pour nous sachions appeler des chrétiens, et notamment dans les jeunes générations, à s'engager dans le domaine social, politique, pour défendre et savoir repenser à notre société la vision de l'homme que porte le christianisme, l'homme créée à l'image de Dieu, à la fois de nature corporelle et spirituelle, vivant sur terre mais dont la fin est au Ciel. Amen !